

ARRETE

PORTANT POUR LE CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE, AU TITRE DE L'ANNEE 2016, INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE.

NRéf. : NP/CM/JB/GC/16-128

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et notamment l'article 5 relatif aux conditions générales de recrutement dans la Fonction Publique,

Vu les articles 23 et 34 à 44 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relatifs aux conditions d'accès à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transpositions du droit communautaire à la fonction publique,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n° 92-865 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX,

Vu le décret n° 93-398 du 18 mars 1993 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des agents sociaux territoriaux, des auxiliaires de puériculture territoriaux et des auxiliaires de soins territoriaux,

Vu le décret n° 94-163 du 16 février 1994 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la Fonction Publique de l'Etat, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,

Vu la délibération du 28 mars 2003 relative à l'indemnisation des intervenants aux concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,

Vu les résultats du recensement des déclarations de vacances de postes précédemment opéré,

Vu la convention d'organisation du concours d'Auxiliaire de puériculture territorial conclue entre le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire, centre de gestion organisateur, et le Centre de Gestion du Cher, le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir, le Centre de Gestion de l'Indre et Centre de Gestion du Loiret, centres de gestion coorganisateurs,

Vu l'arrêté n° 15-176 en date du 22 juillet 2015 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire portant organisation au titre de l'année 2016 du concours d'Auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n° 16-50 en date du 26 janvier 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant l'arrêté n° 15-176 portant organisation au titre de l'année 2016 du concours d'Auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n° 16-81 en date du 26 février 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la composition du jury et complémentaire à l'arrêté n° 15-176 portant organisation au titre de l'année 2016 du concours d'Auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n° 16-82 en date du 26 février 2016 de Monsieur le président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire complémentaire à l'arrêté n°15-176 portant organisation au titre de l'année 2016 du concours d'Auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe,

Vu le procès-verbal de la réunion du jury en date du 19 avril 2016, arrêtant, pour le concours sur titres avec épreuve d'Auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe, la liste des candidats déclarés admis,

Vu l'arrêté n° 16-113 en date du 20 avril 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la liste d'admission du concours d'auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe au titre de l'année 2016,

Vu les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire formulées par 25 lauréats du concours d'Auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe.

ARRETE,

Article 1er :

Sont déclarés inscrits sur la liste d'aptitude établie au titre du concours d'Auxiliaire de puériculture territorial de 1^{ère} classe, les lauréats dont les noms suivent :

AUBIN	Chloé	<i>92, rue de Coulmiers</i>	<i>44000</i>	<i>NANTES</i>
CHIRON	Carolane	<i>24 rue St Thibault Appartement n°5</i>	<i>28100</i>	<i>DREUX</i>
DE-JESUS-ROGRIGUES	Adriana	<i>22, rue du Bois Marquis</i>	<i>91740</i>	<i>CONGERVILLE</i>
DE-SOUSA	Catia	<i>7, rue de la Mairie</i>	<i>45140</i>	<i>INGRÉ</i>
FAUQUETTE	Christine	<i>14, allée des Mimosas</i>	<i>69210</i>	<i>L'ARBRESLE</i>

GRETH-LE-MOUEL	Julie	<i>6, rue des Marronniers</i>	91070	BONDOUFLE
JACOLET	Christelle	<i>4, La Ville Allain</i>	22230	TREMOREL
JULIEN	Valentine	<i>65, rue du Colombier Appartement n°12, 2ème étage</i>	14990	BERNIERES-SUR-MER
KENNEDY	Orianne	<i>120, Haute folie</i>	14200	HÉROUVILLE-SAINT- CLAIR
KIECKEN	Amandine	<i>24, boulevard de Dijon</i>	10800	SAINT-JULIEN-LES- VILLAS
LE-DANVIC	Emmanuelle	<i>24, route de Villeneuve</i>	45340	NANCRAY-SUR- RIMARDE
LELONG	Aurore	<i>20 bis Chantegrelle</i>	87290	SAINT-SORNIN- LEULAC
LERET	Jennifer	<i>Ferme de l'Etang Guillemet Appartement n°22</i>	78125	ORCEMONT
LHORTOLARY	Fanny	<i>7, rue du Maquis</i>	36230	NEUVY-SAINT- SEPULCRE
MAILLET	Jessica	<i>21, rue Jean Mermoz</i>	37390	LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
MARECHAL	Catherine	<i>24 Les Jardins de la Mairie</i>	45500	AUTRY-LE-CHATEL
MOUGAS	Myriam	<i>34, route de Sanxay La Torchaise</i>	86190	BERUGES
PHILIPPE	Nathanaëlle	*		
PICHOT	Fanny	*		
RAT	Noémie	<i>3, allée du Soleil Levant</i>	18570	LA CHAPELLE SAINT URSIN
RENOU	Céline	<i>4, rue du Grand Jardin</i>	53200	AZÉ
VANDAELE	Amélie	<i>19, rue Jean Chauveau</i>	28220	CLOYES-SUR-LE-LOIR
VANNIER	Erika	*		
WARDA	Maria- Teresa	<i>11, rue Paul Emile Victor</i>	37390	NOTRE DAME D'OE
ZENDAGUI	Delphine	*		

* Lauréats n'autorisant pas la diffusion de leurs coordonnées.

Article 2 :

La liste d'aptitude prendra effet à partir de la date de visa de la Préfecture d'Indre-et-Loire.
L'inscription sur la liste d'aptitude est valable 4 ans, sous réserve des dispositions prévues à l'article 44 de la loi n° 84-53 ci-dessus visée.

Article 3 :

Il sera procédé à la notification de l'inscription aux candidats concernés et à la publication de la présente liste par affichage dans les locaux du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

Article 4 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

Article 5 :

Madame la Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et publié.

Fait à TOURS, le 25 avril 2016

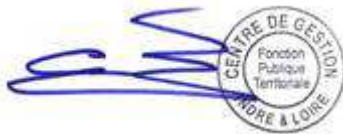
**Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente**



Mme Catherine CÔME

Publié le :

**Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente**



Mme Catherine CÔME

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté portant pour le concours d'auxiliaire de puériculture territorial de 1ère classe, au titre de l'année 2016, inscription sur la liste d'aptitude

Date de transmission de l'acte : 25/04/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 25/04/2016

Numéro de l'acte : CONC16-128 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 037-283700128-20160425-CONC16-128-AR

Date de décision : 25/04/2016

Acte transmis par : Nathalie ERNESTES

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.2. Autres domaines de competences des departements